

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du 5 Septembre 1944

Conseil Municipal :

Installation : 2

Séance :

Président : M. Denis Cordonnier 2

Secrétaire : M. Florimond Lecomte 2

Allocution de M. Verlomme, Préfet du Nord 4

Allocution de M. Closon, Commissaire de la République 5

Administration Municipale :

Maire :

Allocution 2

Proclamation à la population lilloise 3

N° 1
—
*Installation
du Maire
et du Conseil
Municipal*
—

L'an mil neuf cent quarante-quatre, le cinq septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la Commune de Lille se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux, MM. Fernand BROUX, Jules CLAES, Denis CORDONNIER, M^{me} DANIEL, MM. Gaston DE BECKER, DEFAUX, Edouard DOYENNETTE, Pierre JANSSENS, Florimond LECOMTE, MILLEVILLE, PORTEMONT, RÉGNIER, Alfred ROUSSEAU, M^{me} YVONNE TYTGAT.

Etaient excusés : MM. BRACKE et SIMONOT.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Closon, Commissaire Régional de la République, qui passa immédiatement la parole à M. Roger Verlomme, Préfet du Nord, lequel, après l'appel nominal, a déclaré installer M. Denis Cordonnier dans ses fonctions de Maire et MM. Fernand Broux, Jules Claes, Denis Cordonnier, M^{me} Danel, MM. Gaston De Becker, Defaux, Edouard Doyennette, Pierre Janssens, Florimond Lecomte, Milleville, Portemont, Régnier, Alfred Rousseau, M^{me} Yvonne Tytgat, MM. Bracke et Simonot, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. Denis Cordonnier a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Florimond Lecomte.

M. le Maire prononce l'allocution suivante :

Je déclare ouverte la première séance du Conseil Municipal de Lille, enfin libre.

Permettez-moi, je vous prie, de saluer tout d'abord M. Closon, Commissaire régional de la République pour la région de Lille, arrivé hier seulement en notre Ville. Dans les entretiens que vous avez pu avoir avec diverses personnalités, vous avez déjà dû vous rendre compte, Monsieur le Commissaire régional, des grandes tâches que pose la libération d'une région industrielle et agricole comme la nôtre, qui passe pour être une des premières de France.

Vous êtes, Monsieur le Commissaire Régional, dans un département où l'on aime le régime républicain, où les « collaborateurs » n'étaient que des trafiquants, des ambitieux, des anti-français ou des imbéciles. La population s'est déjà purgée, elle-même, en partie de ces éléments peu intéressants. Ils disparaîtront peu à peu. Dans une aurore éclatante, on peut, avec calme, voir l'espoir d'une ère nouvelle de prospérité et de bonheur pour nos populations laborieuses.

Je salue M. le Préfet Verlomme, enfant de Dunkerque, et que tous les Lillois connaissent bien maintenant.

La radio anglaise, cette belle radio anglaise, qui a soutenu nos espoirs et que tous les lillois écoutaient chaque soir, cette radio nous apprendra, sous peu, que votre Ville natale est enfin délivrée.

Vous avez été le dévoué collaborateur de Roger Salengro dont j'ai eu l'honneur d'être l'adjoint. Une grande âme plane sur cette salle. C'est celle de Roger Salengro qui fut, sans conteste, un des plus grands parmi les maires de notre Cité.

Je salue les membres du Comité local de Résistance et du Comité départemental de la Libération. Grâce à votre courage, votre mépris de la Gestapo, imperturbables et fiers devant l'adversité, conscients du danger permanent que vous encouriez, animés d'une foi inébranlable dans les destinées de notre Patrie, constamment stimulés par la haine du Boche et de ses collaborateurs, vous avez mené clandestinement une action continue qui vient de porter ses fruits.

Le courage obscur que vous avez montré n'a d'égal que celui des braves petits gars des F.F.I. qui, sommairement armés, sont quand même parvenus en quelques heures à écraser la bête allemande qui salissait nos trottoirs.

Vous êtes là aujourd'hui M. le Préfet et M. le Commissaire Régional de la République, pour une symbolique remise de pouvoir. Soyez persuadés que le Conseil Municipal de Lille tout entier se considérera comme votre prolongement, au grand jour et en pleine lumière. (*Applaudissements*).

M. LE MAIRE. — L'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui ne comporte qu'une question : « Proclamation à la population lilloise ». Je vais vous lire cette proclamation.

A LA POPULATION LILLOISE

Au terme d'une occupation allemande longue et douloureuse qui fait suite à la pénible invasion de 1914-1918, au moment où, noble et fière malgré son dénuement, la population laborieuse de Lille respire enfin en toute liberté, je reçois du Comité Départemental de la Libération l'honneur de présider le Conseil Municipal provisoire de la Ville de Lille.

Mes premières pensées vont à mes Concitoyens déportés et prisonniers, à ceux et à celles qui, pendant quelque temps encore subiront les peines de l'exil dans une Allemagne traquée et vouée à la destruction. La vaillance et le courage des Armées alliées achèvent par la Flandre, l'Alsace et la Lorraine, la libération de notre chère Patrie. Les héroïques Forces Françaises libres de Lille et de la Région se sont couvertes de gloire. Lille a été libérée par les Lillois en quelques heures, comme Paris le fut par les Parisiens. Notre Ville a peut-être, grâce à eux, échappé à la destruction. Toute notre reconnaissance est acquise à ces vaillants soldats de l'armée de demain et, au nom des Lillois, je salue la mémoire des braves, tombés au Champ d'Honneur, sur notre territoire, pendant les journées très longues que nous venons de vivre.

Nous avons souffert, subi des bombardements meurtriers et nous nous inclinons tous devant la douleur des familles durement éprouvées. Mais, sans haine, connaissant les pénibles nécessités de la guerre, nous saluons ceux qui souffrent pour que la France vive et qui meurent pour notre Liberté.

Hormis les privilégiés du sort et les requins du marché noir qui ont échaudé leur scandaleuse fortune sur la détresse humaine, je sais combien est grande la misère de mes concitoyens honnêtes, mal vêtus, nourris à la limite de l'inanition et manquant de tout. Je considère comme le premier devoir du Maire provisoire

de Lille de rendre aux hommes et aux femmes de notre belle cité les conditions honorables de vie matérielle que la majorité des Lillois était parvenue à se créer avant cette tourmente.

Notre tâche sera lourde, mais nous pouvons puiser dans les exemples des maires antérieurs, Gustave Delory, otage de la guerre 1914-1918, Roger Salengro, victime du Fascisme, Charles Saint-Venant, qui, comme Charles Delesalle, connut les horreurs des geôles allemandes.

Avec mes Collègues et Camarades du Conseil Municipal provisoire de Lille, tous membres du Comité local de la Libération, ou des Groupements de Résistance de notre vaillante région du Nord, et, en dehors de toute considération partisane, nous relèverons nos ruines et dans le labeur ardent et passionné nous retrouverons le bonheur auquel tous les Lillois ont si légitimement droit.

Denis CORDONNIER,
Maire provisoire de la Ville de Lille.

M. LE MAIRE. — Je sou mets ce texte à vos suffrages.

La proclamation à la Population Lilloise est adoptée à l'unanimité.

Sur la proposition d'un membre de l'Assemblée, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, l'affichage de la proclamation que vient de lire M. le Maire.

M. le Préfet VERLOMME prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,

Je veux, tout d'abord, rendre un hommage sincère aux sentiments que vous avez exprimés avec tant de noblesse et d'éloquence, au nom des membres de cette Assemblée.

En répondant à l'appel du Comité local de Résistance et du Comité départemental de la Libération dont j'ai été particulièrement heureux de sanctionner l'accord unanime, vous avez accepté d'assurer, dans les conditions les plus délicates, le fonctionnement des Services municipaux et de pourvoir à la remise en marche des activités de votre grande Cité, vous avez marqué votre dessein de vous acquitter d'une tâche que vous êtes décidé à poursuivre de toute votre énergie ; vous avez affirmé votre volonté d'accomplir le devoir sacré qui s'imposait à votre prédécesseur.

Parmi ceux dont vous avez rappelé le souvenir, je me permets d'évoquer ici — et je ne puis dissimuler l'émotion qui m'étreint — la mémoire de l'un d'entre eux, disparu de façon tragique, de Roger Salengro, dont j'étais l'ami d'enfance et de jeunesse, et à qui me rattachaient des liens de profonde affection.

Le Nord est libéré de l'invasion étrangère, mais les ravages de quatre années d'occupation, d'oppression et de tortures apparaissent dans toute leur horreur. Les plaies saignent encore. Les deuils pèsent cruellement sur les familles décimées.

La Ville de Lille eut sa part dans ce sombre tableau.

Est-ce à dire que l'immensité du désastre pourrait juguler les énergies, annihiler les volontés, amener les esprits au découragement ? Ce serait méconnaître le caractère de l'homme du Nord, son courage devant les épreuves, sa tenacité dans l'effort, la puissance de son action réfléchie et persévérante, la hauteur de ses initiatives.

Aussi, sommes-nous convaincus, Monsieur le Maire, que, sous votre impulsion, avec le concours de vos Adjointes et de Messieurs les membres de l'Assemblée Communale, la Ville de Lille, Capitale des Flandres, demeurera, comme un exemple et un modèle, à l'avant-garde des Cités d'une Patrie rénovée dans l'épanouissement harmonieux de ses activités et dans le rayonnement des bienfaits de la solidarité sociale.

Vive Lille !

Vive la République !

Vive le Général de Gaulle !

(Applaudissements).

M. Closon, Commissaire régional de la République, prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Cette nuit, le canon tonnait encore aux portes de Lille, les Forces Françaises de l'Intérieur, aux côtés des Alliés, luttent contre les derniers éléments ennemis retranchés dans la banlieue, et Lille, libérée depuis trois jours seulement, retrouve ses administrateurs naturels. Un Conseil Municipal provisoire est désigné, un Maire nommé avec l'accord du Comité départemental de la Libération, c'est-à-dire avec l'accord de ceux qui se sont battus, de ceux qui ont cru dans la France.

Je salue, au nom du Gouvernement, dans la nouvelle Municipalité provisoire, les Représentants d'une des grandes villes de France qui a été le plus menacée, le plus convoitée par l'Allemand, une de celles que l'envahisseur espérait bien placer un jour sous son autorité directe hors de la France ; mais aussi une de celles où le combat n'a jamais cessé parce que l'on y savait trop ce qu'était l'Allemand.

Je salue aussi, dans les membres du Conseil Municipal, des patriotes, des camarades de combat, au milieu desquels je regrette de n'avoir pu me retrouver au moment de la libération de Lille, ayant été retenu à Paris pendant l'insurrection auprès du Délégué Général du Gouvernement provisoire.

Je désire enfin exprimer mes remerciements à M. VERLOMME qui, pendant mon absence, a bien voulu assurer les fonctions de Commissaire de la République et, pour cela, est venu s'installer à Lille depuis le mois de Juillet, pour être prêt à agir, le moment venu.

Voici, Messieurs, une nouvelle démonstration du sérieux de la Résistance et de l'efficacité d'action du Peuple qui sait prendre ses responsabilités et prendre part au combat quand il faut et comme il le faut.

Peut-être cette démonstration n'est-elle pas inutile pour tous.

Je ne parle pas des traîtres. Ils n'ont jamais été qu'une poignée, une minorité forte de la force allemande. Ils se sont mis hors de la communauté française. Ils appartiennent à la justice et je ferai publier, très prochainement, les ordonnances prises par le Gouvernement provisoire — avec l'accord de l'Assemblée Consultative provisoire — sur la répression des crimes de collaboration.

Je ne parle donc pas des traîtres, je pense plutôt aux sceptiques, à ceux qui ne croyaient pas dans la Résistance, qui, lorsque nous les sollicitons pour une aide ou pour une action, vous disaient avec un sourire aimable : « Nous ne voulons pas jouer aux conspirateurs », alors que les conspirateurs étaient ces personnages affublés du titre de Ministre, qui, dans leurs bureaux, sous la garde d'hommes de mains et dans la terreur du châtement prochain, conspiraient avec l'ennemi contre la France.

J'espère qu'ils ont compris aujourd'hui ce que signifiait la Résistance qui, pendant des années, a préparé cette guerre sourde contre l'envahisseur, qui a mobilisé dans la clandestinité, toutes les forces dont elle disposait avant de pouvoir lutter au grand jour, et en ennemi déclaré, contre l'opresseur en qui elle n'a jamais voulu reconnaître le vainqueur, son maître.

Certes, la guerre contre l'ennemi n'est pas finie. Elle ne sera terminée que lorsqu'il sera écrasé définitivement sur son propre sol, en Allemagne. Pour cela, les armées françaises lutteront aux côtés des Alliés, jusqu'au bout. Mais, pour nous, une grande étape est accomplie, grâce à l'action de tous nos alliés, grâce au sacrifice immense des F.F.I. et de la grande majorité du peuple de France.

La libération du Pays est proche. La libération totale de la région du Nord et du Pas-de-Calais est une question de jours. Une nouvelle tâche commence pour nous. Nous nous y donnerons sans perdre une heure.

Il nous incombe, en même temps, de pourvoir aux besoins des populations éprouvées par le combat qui dure depuis plus de quatre ans, d'assurer la justice, de continuer la lutte, d'établir les bases d'une Cité meilleure. L'œuvre à accomplir est immense. Nous avons besoin de tous. Ceux qui ont l'honneur d'être affectés à de hauts postes auront à cœur de prendre largement leurs responsabilités, d'assumer les lourdes charges de leurs fonctions, d'être enfin des hommes dignes d'entreprendre une grande œuvre.

Voici l'heure de passer aux réalisations, mais notre action de ces dernières années, de ces jours derniers, est un gage de notre réussite si nous savons conserver, unies pour la reconstruction, les énergies qui, dans les heures de malheur, se sont groupées pour la lutte contre l'ennemi, contre l'opresseur.

(Applaudissements).

M. le Conseiller Régnier forme le vœu, au nom du Comité local de la Résistance, qu'une plaque commémorative soit apposée sur la façade de la maison natale du Général de GAULLE, 9, rue Princesse.

Ce vœu sera soumis aux délibérations du Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.

Et ont signé les membres présents :

Le Commissaire Régional de la République :

F. Louis CLOSON.

Le Préfet du Nord :

Roger VERLOMME.

Le Secrétaire :

Florimond LECOMTE.

Le Maire :

D. CORDONNIER.

Les Membres du Conseil :

BROUX,

J. CLAES,

P. JANSSENS,

G. DANIEL,

Y. TYTGAT,

E. DOYENNETTE,

G. PORTEMONT,

ROUSSEAU,

F. RÉGNIER,

D^r J. DEFAUX,

G. MILLEVILLE,

DE BECKER.